

# LE DELIGNOIS

VOLUME 4 • N°2 • DÉCEMBRE 2011



## Hydro Québec

PROJET DE  
**LIGNE HAUTE TENSION**  
**AU LAC DELIGNY**

Photo de Danielle Croteau



**PYGARGUES**  
**À TÊTE BLANCHE**  
observés au lac Deligny



ASSOCIATION  
DES PROPRIÉTAIRES  
DU **LAC DELIGNY**  
MANDEVILLE

[WWW.LACDELIGNY.ORG](http://WWW.LACDELIGNY.ORG)

**DANS CETTE ÉDITION**

MOT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

PYGUARGUES  
À TÊTE BLANCHE

DOSSIER :  
LIGNE HAUTE TENSION

RSV-LACS ET LE CODE  
D'ÉTHIQUE SUR LES EM-  
BARCATIONS À MOTEUR

# MOT DU CA

par Jean-Denis Lacourse

Nous espérons que vous avez bien profité de cette saison estivale aux abords de votre lac préféré.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous lors de la réunion générale du 12 juin dernier. Vous trouverez dans ces pages un résumé des principaux sujets qui fut abordés.

Le code d'éthique pour les embarcations motrices ayant été entériné lors de cette réunion, nous avons constaté une amélioration dans la façon dont les plaisanciers font usage du plan d'eau. Ce n'est pas la perfection, mais nous sommes conscients que nous évoluons dans la bonne direction. C'est à chacun de mener sa barque !

Comme vous le savez déjà, nous prélevons chaque année des échantillons d'eau pour obtenir l'état de santé de notre lac. Nous savons que vous portez une attention particulière aux résultats obtenus. Pour satisfaire votre curiosité nous avons intégré un tableau indiquant ceux de RSV Lacs.

Les saisons passent et l'hiver finira par nous envahir et nous nous surprendrons parfois à rêver aux plages dorées des caraïbes. C'est synonyme de farniente, de vent chaud et des plaisirs de la vie. Ces

plages sont évidemment naturelles mais les nôtres le sont-elles ? Désirons-nous vraiment reproduire cet aspect sur nos berges ? Est-il vraiment nécessaire de convertir sa rive entière en 'Playa del Carmen' pour le peu que nous les utilisons, permettez-moi d'en douter.

Il est interdit de couper des arbres et des arbustes dans la bande riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau. Seul un accès de 5 mètres de largeur est permis. Le règlement municipal adopté le 2 juin 2008 indique que le propriétaire d'une résidence en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau doit maintenir la bande de protection riveraine à l'état naturel sur une bande d'au moins cinq (5) mètres, s'étendant vers l'intérieur, à partir de la ligne des hautes eaux si la pente est de 30% ou moins, et de 7.5 mètres si la pente est supérieure à 30% et qu'il doit, si cette bande est dégradée, la renaturaliser dans les cinq (5) ans de l'entrée en vigueur du présent règlement.

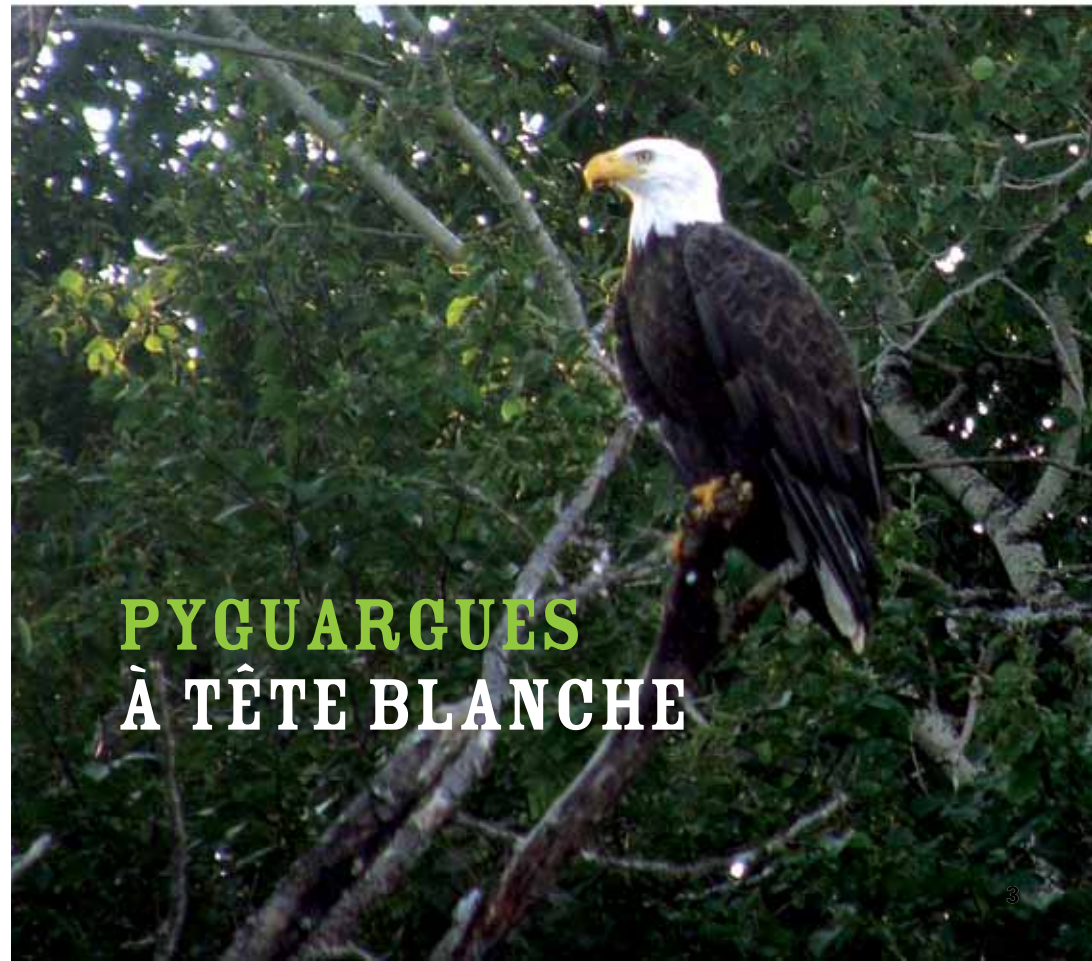
La mission de votre association est de vous sensibiliser et vous informez afin que vous protégiez votre lac.



Nous avons eu le plaisir d'observer au lac Deligny cet été un oiseau rare; le pyguarge à tête blanche.

Ouvrez l'oeil l'été prochain, peut-être pourrez-vous le voir vous aussi !!!!

Un grand merci à notre photographe Danielle Croteau pour ces merveilleuses images !



**PYGUARGUES  
À TÊTE BLANCHE**

# DOSSIER : LIGNE HAUTE TENSION HYDRO-QUÉBEC

par Claude Dignard

Lors d'une réunion tenue le 11 novembre à St-Gabriel, Hydro-Québec a annoncé que la compagnie Hydro-Québec Trans Énergie planifiait la construction d'une ligne de 735 KV entre les postes de Chamouchouane et du Bout de l'Île à Montréal.

Un des trois corridors potentiels, le « corridor Est » traverse le territoire de la MRC d'Autray et plus précisément, la municipalité de Mandeville. Le « corridor Est » inclut notamment des lacs de villégiatures tels les lacs Deligny, McGray, En Cœur et Long.

La municipalité de Mandeville et l'association des Propriétaires du lac Deligny sont vivement opposées à ce projet et ont déjà chacun envoyé une résolution à cet effet à Hydro-Québec avec copie conforme au député provincial M. Villeneuve de même qu'au Bureau d'audience public sur l'environnement (BAPE).

Madame la mairesse de Mandeville est en train d'organiser une rencontre avec différentes associations et citoyens afin de concerter nos efforts contre l'utilisation du « corridor est ». La date de cette rencontre reste à être déterminée, mais elle devrait avoir lieu en début janvier 2012. Je serai présent à cette rencontre et vous tiendrai au courant via notre site internet.

Nous aurons besoin de tous. Il y aura sûrement une pétition à

laquelle vous serez invités à signer. D'autres actions seront organisées et je vous invite à suivre la situation de près sur notre site internet : [www.lacdeligny.org/](http://www.lacdeligny.org/) ou en communiquant avec la municipalité.

Vous pouvez vous procurer une copie des trois tracés potentiels au comptoir de la municipalité.

Nous comptons sur votre support.



## CODE D'ÉTHIQUE POUR LES EMBARCATIONS À MOTEUR : DES CHANGEMENTS PERCEPTIBLES

Ce code d'éthique représente la volonté des riverains d'avoir un environnement tranquille et leur intention de préserver la qualité du lac.

Nous apprenons peu à peu ce qu'il faut faire pour maintenir, voire même améliorer, notre lac. Tous ont pu remarquer les changements que plusieurs ont adoptés :

- La vitesse est réduite en eau peu profonde
- La réduction des trajets ayant pour but d'augmenter le nombre et l'amplitude des vagues
- Le respect de la distance des berges pour protéger les baigneurs
- Le ski nautique se fait davantage en eaux profondes.

Bien sûr, il y a encore place à amélioration, mais des changements aussi importants se font généralement sur plus d'une année.

Merci pour ce que vous avez déjà changé et nous vous faisons confiance pour l'avenir, notre avenir à tous.

## RSV-LACS

Comment connaître la qualité des eaux de notre lac. Il existe le site Web du réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSVL) pour satisfaire notre curiosité :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm>

Dans le tableau bleu à droite, sélectionner « Résultats de la qualité des eaux »

Vous avez alors plusieurs choix :

- Année
- Municipalité
- Bassin versant
- Lac
- Région administrative

Un exemple :

Sélectionner Mandeville dans la section municipalité

Un tableau présente les différents lacs de la municipalité qui ont été analysés ainsi que les années d'échantillonnage.

Pour avoir les résultats du lac Deligny, année 2010, appuyer sur le numéro de la station 198 de l'année 2010

Une page présente alors des différentes données avec un bref commentaire

Bonne lecture

# ADHÉSION 2011-2012

Voilà venu le temps de renouveler votre adhésion comme membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny. Pour l'année qui vient, dépassons les **82 membres inscrits**.

Être membre de l'association, en plus de démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie, vous permet d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions, d'avoir droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi que de participer aux différentes activités organisées par votre association. N'oubliez pas le coût est maintenant de **30 \$** par année par personne, pour un maximum de deux personnes par résidence.

Vous êtes invités à compléter et à envoyer le présent coupon d'adhésion avec votre chèque ou argent comptant par la poste ou vous pouvez vous présenter à l'assemblée générale annuelle le 12 juin :

355, ch. du lac-Deligny, Mandeville (Québec) J0K 1L0.

Nous comptons sur la participation de tous nos membres, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées, questions ou commentaires.

**Posez un geste pour l'environnement, un geste pour les générations futures !**



## Adhésion 2011-2012

Nom 1 : \_\_\_\_\_

Nom 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Chèque

Comptant

Montant total

## Idées, Questions ou Commentaires

---

---

---

---

---

---

---

---

# BABILLARD

## UN MERCI SPÉCIAL À NOS PARTENAIRES

- M. André Villeneuve,  
Député de Berthier
- Municipalité de Mandeville
- Caisse populaire de Brandon
- Coutu & Comtois, notaires
- Gingras, Moïse Assurances
- Immo Brandon
- Imprimerie Gibraltar Inc.
- JM Sports St-Gabriel
- JMP Équipements
- Marché Bonichoix Gloria  
& José Desrochers Inc.
- Marché Métro Bourgeau
- Pharmacie Champoux,  
Gagnon, Plante
- Prodsac Networking
- Quincaillerie Piette Inc.
- Studio du lac
- Ti-Bonhomme Excavation Inc.

Et ... il ne manque que vous ...  
Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 450-835-0304 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au [www.lacdeligny.org](http://www.lacdeligny.org) qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez joindre les rangs de  
nos partenaires !  
Nous avons besoin de vous !**

**C'est avec plaisir  
que les membres  
du CA profitent de  
la période des Fêtes  
pour vous offrir ses  
meilleurs voeux.**

**Nous vous  
souhaitons en  
cette période  
de réjouissance et  
de joie que cette  
nouvelle année,  
vous apporte santé,  
sérénité et paix!**

## VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Cossement  
Francine Desjardins

Claude Dignard  
Ghislaine Hotter  
Jean-Denis Lacourse

Éric Millmore  
Nancy Rodrigue



Recycled  
Supporting responsible use  
of forest resources  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert no. SW-COC-2081  
© 1996 Forest Stewardship Council

